

Protection de l'environnement—Loi

Comme je l'ai dit, au début de cette semaine, le 19 octobre, je crois, le ministre de l'Environnement a présenté un mémoire très important devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Soulignons qu'il a été le premier ministre de l'Environnement canadien à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le premier ministre de Norvège Gro Brundtland, qui présidait bien sûr la commission, a été très impressionnée par la rapidité avec laquelle le Canada a mis le groupe de travail sur pied et a donné suite à certaines recommandations. Je crois qu'elle était également très satisfaite de l'engagement très énergique que le ministre a pris dans son discours devant les Nations Unies.

En outre, je rappelle aux députés qu'à l'occasion d'une journée d'opposition, le 15 mai, la Chambre a adopté, à l'unanimité, les recommandations du rapport Brundtland. Je signalerai simplement au député et à ses collègues qu'il est important d'adopter ce projet de loi pour que nous puissions commencer à donner suite à nos engagements et que nous continuerons à suivre les recommandations de cette commission très importante.

M. Manly: Madame la Présidente, je tiens à féliciter le ministre du vif intérêt qu'il porte à l'environnement, et c'est sans doute une excellente chose qu'il soit allé aux Nations Unies pour soulever ce problème. Je pense qu'il faudrait le soulever dans de nombreuses tribunes. J'apprécie qu'il soit allé devant les Nations Unies pour en parler, car cela me paraît important, et je pense que les Canadiens partagent mon avis.

La question des délais m'inquiète également. Le ministre a parlé de la lenteur avec laquelle nous étudions ce projet de loi. Nous n'avons pas l'intention de le retarder, mais je suis inquiet de voir le projet de loi faire si peu pour s'attaquer à nos problèmes écologiques. C'est là une très petite initiative pour résoudre un problème très grave. Comme le député, nous voulons qu'il soit adopté, mais il faut que les Canadiens comprennent bien que ce projet de loi ne protégera pas vraiment l'environnement comme son titre grandiloquent le laisse entendre. C'est un pas dans la bonne voie, mais très limité et il y en aurait encore bien d'autres à faire.

● (1300)

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Madame la présidente, je voudrais tout d'abord remercier le député de Cowichan—Malahat—Les Iles (M. Manly) d'avoir approuvé les efforts du ministre de l'Environnement (M. McMillan) en vue de s'occuper des problèmes environnementaux au nom du Canada. Si l'on a dit que l'envergure du ministre est d'ordre international, c'est naturellement grâce à ses efforts en vue de résoudre les problèmes d'environnement non seulement du Canada, mais aussi du monde entier. Dans la mesure où son gouvernement le lui a permis, l'ancien ministre de l'Environnement, le député de Davenport (M. Caccia) s'est aussi fait une réputation internationale dans le domaine de l'environnement. Cependant, les

initiatives prises depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement représentent un énorme bond en avant. Je ne partage pas l'avis de mon ami de Cowichan—Malahat—Les Iles, selon lequel il s'agit d'un petit pas en avant. C'est en fait un énorme progrès. Jusqu'à présent, le gouvernement ne pouvait pas, grâce aux lois en vigueur, suivre véritablement l'évolution des produits chimiques actuels et nouveaux et leur interaction avec l'environnement, qu'il s'agisse de la flore, de l'atmosphère, de la faune, des oiseaux ou des êtres humains.

Je m'intéresse aux problèmes d'environnement depuis 1974. Par exemple, je me rappelle que vers le milieu des années 70, on a réussi à convaincre le gouvernement du Canada et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'alors, Marc Lalonde, de financer une étude sur les répercussions des retombées de plomb sur les résidents de Trail et de sa région métropolitaine. Ils ont pris cette initiative à la suite d'études qui ont révélé que certains chevaux, et notamment les poulains, étaient atteints de maladies osseuses et autres dues au saturnisme. Certains d'entre nous connaissent bien les répercussions que le plomb a sur le tissu osseux et les muqueuses. Cependant, au beau milieu de l'étude, le gouvernement a décidé de retirer son financement. Grâce à mes efforts, soutenus par le local 480 du Syndicat des métallurgistes et le Docteur Smith, l'agent de santé publique, nous avons réussi à convaincre Marc Lalonde, ce qui n'est pas chose facile, de terminer cette importante étude.

Je me rappelle avoir reçu dans mon cabinet des patients, employés à la fonderie, dont les dents se déchaussaient à cause de l'acide répandu dans l'atmosphère à l'usine de zinc. J'ai vu des gens dont les cloisons nasales étaient suffisamment perforées pour qu'on y passe un anneau d'or, à cause de l'érosion des tissus. Je puis dire que sans les initiatives énergiques du local 480, ces conditions de travail n'auraient pas été améliorées. Ce syndicat s'en préoccupe continuellement.

Un de mes électeurs est empoisonné par la peinture, dans son atelier de carrosserie. Il nous est impossible de déterminer le produit chimique qui est à l'origine du problème, car le fabricant de peinture refuse de nous le dire. Pourtant, mon électeur souffre de toutes sortes de troubles respiratoires, circulatoires, dermiques, psychologiques et autres qu'il n'avait jamais eus auparavant. Il ne peut plus travailler dans son atelier de débousselage et c'est pourtant un ouvrier très compétent.

Je pense que c'est il y a un an que nous avons vu à la télévision des agriculteurs des Prairies qui souffraient de nausées, de vomissements, de dermatite et de vertige parce qu'ils avaient respiré les vapeurs d'herbicides ou de pesticides utilisés sur leurs terres. Certains craignent que le projet de loi à l'étude ne fasse rien pour s'attaquer à ce problème. Mon collègue, le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney), a très bien répondu à ces préoccupations dans son discours qu'il a commencé hier et terminé aujourd'hui. Ces questions ne doivent pas préoccuper sérieusement le grand public.